

# *Le Cléguerois*

Bulletin d'informations municipales

JUILLET 2019

N° 47



[www.cleguer.fr](http://www.cleguer.fr)



## Édito



### CINQ ANNÉES RICHES POUR L'AVENIR DE CLÉGUER

A l'aube de cet été 2019, je souhaite revenir sur nos cinq premières années de mandat, le premier pour beaucoup d'entre nous, soit en tant qu'élus, soit sur la responsabilité exercée.

Ce début de mandat aura vu se réaliser nombre de projets qui demandent de la réflexion, du temps de travail, du temps administratif, et bien sûr des moyens financiers.

Notre projet de début de mandat était de développer l'attractivité du bourg tout en préservant les autres secteurs urbanisés, les villages et hameaux.

Nous avons ainsi consacré plus de cent mille euros par an pour la réfection de nos routes, l'objectif étant d'y allouer un budget régulier chaque année pour avoir un réseau toujours en bon état. Ceci sans compter les dépenses exceptionnelles comme la réfection de la rue de Lorient à l'Enfer.

Chaque année a vu son lot d'investissements réalisés :

Aux écoles, où nous avons rénové la maternelle, les sanitaires et le préau de l'école élémentaire. De plus, l'acquisition d'un terrain de mille mètres carrés nous a permis d'y créer une cour enherbée.

Dans les quartiers, au Bas Pont-Scorff pour la rue du Palud, en bas de Kerganaouen, nous avons entièrement rénové les axes routiers et les stationnements.

A Kerraoul, où nous avons, en collaboration avec le Conseil Départemental et l'Agglomération, sécurisé le carrefour et les arrêts de bus.

Les ateliers municipaux ont vu leur hangar s'agrandir d'une travée et la création d'une serre afin de pourvoir par eux-mêmes à la création de plants.

La création de la salle l'IMAGINAIRE en remplacement de la salle plus que vétuste en préfabriqué. Salle aujourd'hui occupée en permanence, ce qui prouve la justesse de cet investissement.

Le complexe multi activités, créé sur l'Espace Robert REMOT permet à chacun et surtout en famille d'exercer des activités de plein air, boules, pétanque, football, basket, courses, etc, dans un cadre agréable et sécurisé.

Ces deux créations me permettent d'aborder les cheminements piétons que nous avons créés en centre bourg afin de faciliter et sécuriser la déambulation et l'accessibilité, deux sujets primordiaux dans chacune de nos réflexions et réalisations.

Autre chantier important qui nous a mobilisés : la réfection et l'agrandissement du cimetière. Celui-ci, dont la livraison a été effective fin mai, correspond tout à fait à nos attentes, et va permettre à tout un chacun d'y marcher en sécurité et à nos services d'y travailler sans produits chimiques.

Le projet de déplacement de la superette nous a également préoccupés pendant plusieurs mois. Il nous a fallu trouver un arrangement juridique et financier avec le propriétaire du bâti-

ment au centre du bourg pour permettre à une gérance de s'y installer. Le service à la population a été notre priorité et nous en sommes très satisfaits.

Nous avons également commencé la reconstruction de la garderie. Je parle à bon escient de reconstruction, car après analyse du dossier, nous avons décidé de ne conserver que les murs afin de construire un espace qui permette de répondre à nos besoins en terme qualitatif et quantitatif, pour de nombreuses années à venir. Ces travaux permettront de bénéficier de 60 mètres carrés de plus.

Les études sur la rénovation du secteur de Kerchopine ont été lancées, et une réunion publique a réuni les personnes intéressées par le sujet en mairie. Il nous a fallu attendre, d'une part, la réalisation des travaux de connexion entre les communes de Calan et Plouay pour les réseaux d'eaux usées, et d'autre part, que la commune puisse devenir propriétaire des parcelles correspondantes. Le parking est projeté pour cette fin d'année et la réfection de l'axe routier pour 2020.

Ce rappel de nos investissements n'est pas exhaustif, mais permet de faire un point d'étape. Ceci s'est fait en maintenant, voire en améliorant les capacités financières de la commune et malgré une baisse de dotations de l'Etat de plus de cent mille euros en moyenne annuelle.

De plus, le travail communal n'est pas que de l'investissement financier, nous avons également, en début de mandat, validé notre PLU qui engage la commune pour les dix années à venir. Nous avons réussi après moult discussions à préserver la déchèterie à Cléguer, malgré la volonté INITIALE de l'Agglomération de la fermer. Des discussions sont toujours en cours pour la réouverture de la voie verte avec l'Agglomération et le Département. Un accord a été trouvé, après des démarches communes avec mes collègues de Pont-Scorff et Plouay, pour la répartition du financement avec les deux Présidents. Nous avons bon espoir de voir ce dossier se concrétiser en 2020.

Concernant la deux fois deux voies entre Lanester et Plouay, chacun a pu constater que le projet de la partie allant jusqu'à Caudan avance. J'ai, avec le maire de Plouay, sollicité une entrevue avec M. Goulard, Président du Conseil Départemental, afin de lui souligner l'urgence d'avancer sur la partie nord également. Voyez que la vie communale est très active et que chaque jour nous travaillons pour le Cléguer de DEMAIN.

Notre positionnement dans l'Agglomération de Lorient nous oblige ou nous permet, selon les cas, de suivre tous les dossiers qui vous concernent, nous aimerions une meilleure représentativité de notre commune. Nous avons déposé un dossier de demande d'aide à la Région et de l'Etat, dans le cadre de la revitalisation des bourgs ruraux. Notre espoir d'obtenir un financement est minime dans la mesure où il y a, à priori, dix fois plus de demandes que de possibilités.

Lors de mon premier éditorial, je vous disais qu'il nous faudrait «faire preuve de prudence et tout autant d'optimisme et d'esprit d'initiative au service de tous les habitants», force est de constater que cette méthode porte ses fruits, nous continuerons d'agir dans ce sens.

# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <i>Sommaire - Éditorial</i> .....          | p.2 à 3   |
| <i>Vie municipale</i> .....                | p.4 à 5   |
| <i>État civil</i> .....                    | p.5       |
| <i>Finances</i> .....                      | p.6 à 7   |
| <i>Travaux</i> .....                       | p.8 à 9   |
| <i>Environnement</i> .....                 | p.10      |
| <i>CCAS</i> .....                          | p.11 à 12 |
| <i>Communication et Culture</i> .....      | p.13 à 16 |
| <i>Vie scolaire / Petite enfance</i> ..... | p.17      |
| <i>Écoles</i> .....                        | p.18 à 19 |
| <i>Associations</i> .....                  | p.20 à 25 |
| <i>Informations diverses</i> .....         | p.26 à 27 |
| <i>Mémoire</i> .....                       | p.28      |

**Directeur de la publication**  
Alain Nicolazo

**Maquette**  
David Pradels - Otchoz.com

**Impression**  
IOV - Dépôt légal N° 1678 - 3e trimestre 2019

Imprimé sur un papier PEFC  
avec des encres sans solvant



Vœux du Maire



# Vie municipale

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie commémorative du 74<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale a été l'occasion de dévoiler, en présence du sous-préfet de Lorient, Pierre Clavreuil, une nouvelle plaque sur le monument aux morts qui comporte deux noms de «morts pour la France» :

- Charles Gautier, membre des FFI, décédé le 24 août 1944 à Caudan,
- Anne-Marie Bardouil, décédée le 3 avril 1945 suite à un bombardement.



Cérémonie du 8 mai



4

## REMISE DE MÉDAILLES AUX AGENTS DE LA MAIRIE

Le 13 décembre, monsieur le Maire, Alain Nicolazo, a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale – échelon argent à deux agents de la commune : madame Sandrine Quéro, employée au service scolaire et périscolaire et monsieur Franck Collet, employé aux services techniques.



Remise de médailles

# Vie municipale

## ÉLECTIONS

Les élections européennes ont eu lieu le 26 mai. 2595 Cléguerois étaient inscrits sur les listes électorales. 1458 personnes ont voté, soit un taux de participation de 56,18 % (1378 votes exprimés, 55 votes blancs et 25 nuls).

Les élections municipales auront lieu en mars 2020. Si vous êtes inscrit comme électeur dans la commune, vous pouvez participer aux opérations de dépouillement.

Les personnes volontaires et bénévoles peuvent se renseigner auprès de la mairie.



Élections

## SITUATION ÉLECTORALE

Depuis le 11 mars, un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE), développée en partenariat avec le ministère de l'intérieur et l'INSEE, permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.

Si au terme de la recherche, l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à déposer sa demande d'inscription sur les listes électorales sur ce même site ou à le faire à la mairie.

**Important :** désormais l'inscription sur les listes électorales peut se faire tout au long de l'année. Pour pouvoir voter, l'inscription devra être déposée, au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin.

Si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur, un service est mis à votre disposition vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>

Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif car il permet un traitement plus rapide. Vous pouvez également formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale ...) par courrier à :

**INSEE PAYS DE LA LOIRE / Pôle RFD**  
105 rue des Français Libres  
BP 67401  
44274 NANTES CEDEX 2

## État civil

### 12 PACS ENTRE LE 01/01/2018 ET LE 31/12/2018 DONT

(N'apparaissent que les publications autorisées.)

|                  |          |            |                |            |            |
|------------------|----------|------------|----------------|------------|------------|
| <b>EVANO</b>     | Sarah    | 02/01/2018 | <b>LE ROUX</b> | Emmanuelle | 12/06/2018 |
| <b>LEVENARD</b>  | Clément  |            | <b>YVEN</b>    | Olivier    |            |
| <b>MOURA</b>     | Paméla   | 06/02/2018 | <b>DANIEL</b>  | Marie      | 03/07/2018 |
| <b>LE FLOCH</b>  | Manolo   |            | <b>BRISARD</b> | Simon      |            |
| <b>BARDOUIL</b>  | Lætitia  | 13/02/2018 | <b>CLERO</b>   | Carole     | 11/09/2018 |
| <b>VERY</b>      | Benjamin |            | <b>SAGER</b>   | Stéphane   |            |
| <b>GRONDIN</b>   | Lætitia  | 03/04/2018 |                |            |            |
| <b>BOULINEAU</b> | Florent  |            |                |            |            |

## AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018

| réalisé 2018                        | Fonctionnement | Investissement | TOTAL        |
|-------------------------------------|----------------|----------------|--------------|
| Dépenses                            | 1 692 477,55   | 1 262 731,22   | 2 955 208,77 |
| Recettes                            | 2 342 036,41   | 1 238 369,23   | 3 580 405,64 |
| Résultat de l'exercice              | 649 558,86     | -24 361,99     | 625 196,87   |
| Report 2017                         | 52 000,00      | 194 703,75     |              |
| Résultat Cumulé (Résultat + report) | 701 558,86     | 170 341,76     |              |

Fonctionnement : résultat de Clôture = 701 558,86 €

Affectation 52 000 € au FONCTIONNEMENT 649 558,86 € à l'INVESTISSEMENT

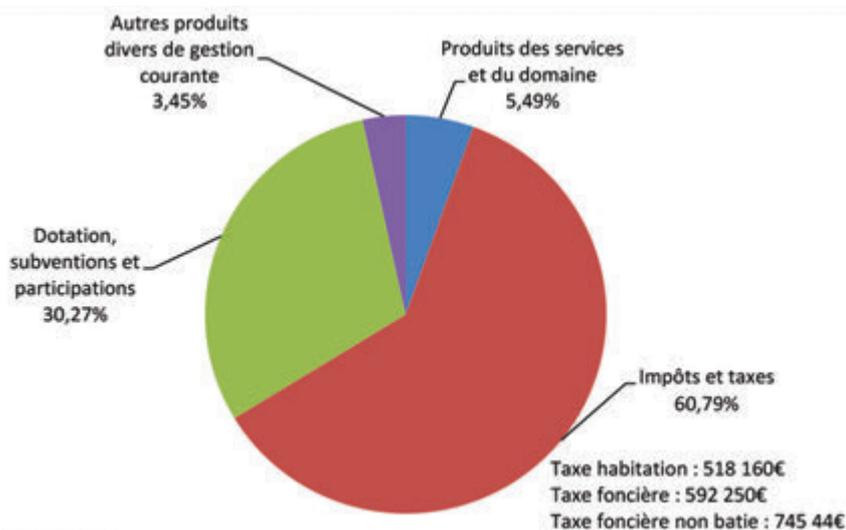
Investissement : résultat de Clôture = 170 341,76 € Restes à réaliser pour 394 707 €

Le résultat du budget de fonctionnement 2018 permet de dégager 649 558,86 € pour le budget investissement 2019.

## UN BUDGET 2019 D'UN MONTANT DE 4 764 923 €

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019 DE 2 365 987 €

Recettes prévisionnelles 2019

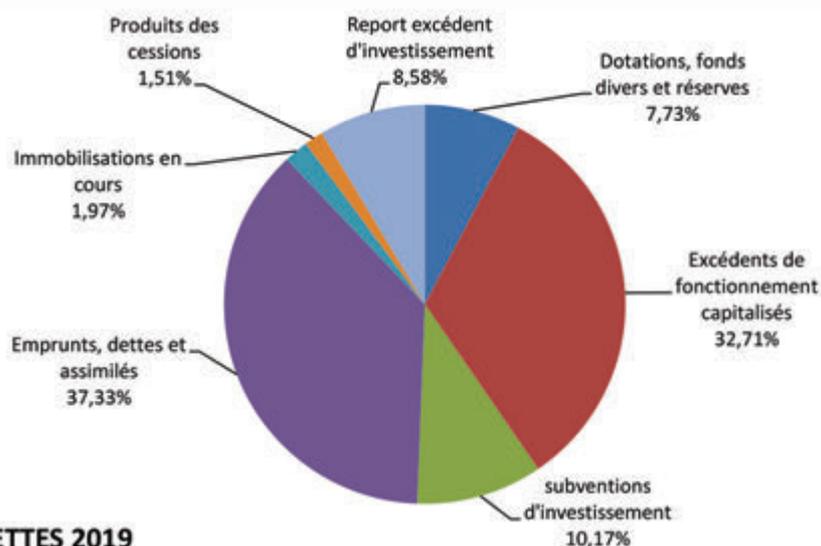


#### RECETTES 2019

Total recettes : 2 355 987 € hors opérations d'ordre d'un montant de 10 000 €

### BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019 DE 2 398 936 €

Recettes prévisionnelles 2019

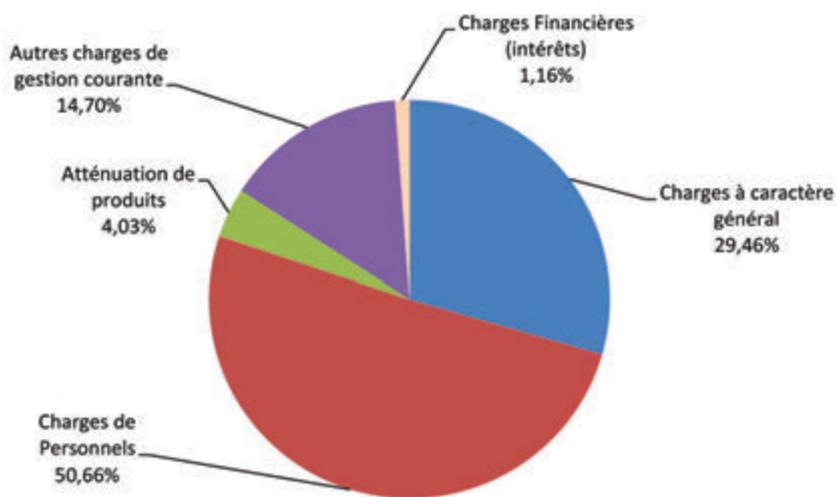


#### RECETTES 2019

Total recettes : 1 985 547 € hors opérations d'ordre et virements du budget de fonctionnement d'un montant de 413 389 €

| Principaux investissements 2019                              |           |
|--|-----------|
| Rénovation garderie  | 600 000 € |
| Voirie rurale programme annuel                               | 100 000 € |
| Parking Kerchopine   | 150 000 € |
| Effacement des réseaux Kerchopine - 1 <sup>ère</sup> tranche | 159 000 € |
| Achat terrain zone activités                                 | 88 000 €  |
| Réserve foncière   | 77 000 €  |
| Achat et aménagement local commercial centre bourg           | 50 000 €  |
| Réfection de deux classes de l'école primaire                | 58 500 €  |
| Changement de l'éclairage de la mairie en leds               |           |
| Mise aux normes des toilettes de la longère                  |           |

## Dépenses prévisionnelles 2019



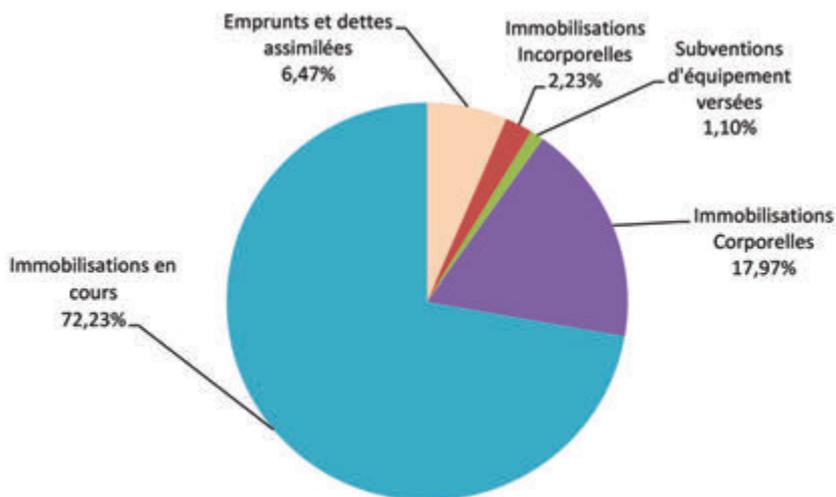
**DEPENSES 2019**

Total dépenses : 1 956 798 € hors opérations d'ordre et virements à la section d'investissement d'un montant de 409 189 €

En 2019, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition. L'Etat a revalorisé les bases fiscales de + 2,2 %

7

## Dépenses prévisionnelles 2019



**DEPENSES 2019**

Total dépenses : 2 384 736 € hors opérations d'ordre d'un montant de 14 200 €

Situation endettée au 31/12/2018 : l'endettement de Cléguer est de 324 € par habitant alors que l'endettement moyen dans le département pour une commune de même strate est de 706 €.

## PROJET D'AMÉNAGEMENT DE KERCHOPINE

Le 28 mai, 48 personnes ont assisté à la réunion publique qui présentait le projet d'aménagement de Kerchopine. Dès le lendemain et pendant 8 jours, la mairie a mis à disposition du public le projet pour consultation et doléances éventuelles.

Kerchopine est un espace mixte associant habitat, commerces, activités artisanales et agricoles. Le hameau s'est développé le long de l'ancienne route départementale n°769 bis qui marque fortement le paysage à cet endroit. La commune de Cléguer souhaite requalifier l'espace public aux abords de cet axe.

Les différents aménagements sont très « routiers » et ne permettent pas de refléter le caractère urbain souhaité dans ce secteur. La sécurisation des flux, et notamment des traversées piétonnes, n'est pas assurée par ces aménagements. Les arrêts de bus ne sont pas conformes aux normes d'accessibilité PMR.

Il existe très peu de cheminements piétons, ces derniers se résument à des tronçons de trottoirs créés aux abords d'aménagement de voirie. Quelques accotements permettent de circuler en dehors de l'emprise de chaussée... sous réserve qu'ils ne soient pas occupés par du stationnement.

Ceci entraîne :

- un sentiment d'inconfort et d'insécurité des flux piétons et cycles,
- une absence de continuité des cheminements,
- un manque de liaison piétonne sécurisée vers les commerces,
- une absence d'aménagements cyclables.

La capacité de stationnement se caractérise par quelques emplacements matérialisés et aménagés, mais principalement par des emplacements « d'usage », tolérés dans l'attente des réalisations, sur accotements ou délaissés routiers (105 emplacements théoriques peuvent ainsi être recensés).



8

Après avoir posé ce diagnostic, nous projetons d'aménager le secteur de Kerchopine pour :

- sécuriser les différents flux routiers,
- aménager des cheminements doux partagés (piétons et cycles),
- aménager des quais de bus,
- mettre en valeur la vocation multimodale du secteur,
- créer et pérenniser une offre de stationnement (la parcelle AL45 d'une superficie de 3262 m<sup>2</sup> sera transformée en zone de stationnement),
- conforter l'attractivité commerciale, en lien avec l'extension de la zone artisanale de Kerchopine.



# Travaux

## RÉNOVATION DU CIMETIÈRE

Les travaux de rénovation et d'extension du cimetière se sont achevés en mai.

Un nouveau règlement intérieur du cimetière a été rédigé et est consultable sur notre site internet : [www.cleguer.fr](http://www.cleguer.fr)

### Tarifs 2019 :

|  |         |
|--|---------|
| Concession cimetière 15 ans .....                            | 151 €   |
| Concession cimetière 30 ans .....                            | 283 €   |
| Caveau existant dans l'emplacement (selon disponibilité) ... | 150 €   |
| Cavurne 15 ans .....   | 300 €   |
| Cavurne 30 ans .....   | 550 €   |
| Renouvellement cavurne 15 ans.....                           | 300 €   |
| Renouvellement cavurne 30 ans.....                           | 550 €   |
| Columbarium 15 ans.....                                      | 595 €   |
| Columbarium 30 ans.....                                      | 1 077 € |
| Renouvellement columbarium 15 ans.....                       | 302 €   |
| Taxe inhumation*.....  | 34 €    |

\* A ne régler qu'une seule fois si caveau provisoire au préalable à l'inhumation définitive.

### Entretien des tombes :

Afin d'embellir le lieu, le cimetière a fait l'objet de travaux de végétalisation et d'amélioration de l'accessibilité des allées principales. Les allées secondaires sont engazonnées et de nombreuses plantes couvre-sol ont été plantées. Ces organismes vivants restent fragiles. C'est pourquoi nous vous demandons de contribuer à la gestion durable du cimetière et **de ne plus utiliser de désherbants chimiques.**

Nous comptons sur votre civilité.

**NB : le cimetière est un lieu de recueillement, toute autre activité, notamment de jeu, y est proscrite.**



Avant travaux



Pendant les travaux

### Produits strictement interdits :

- eau de javel
- produits anti-mousses
- vinaigres
- tout produit chimique

### Produits non agressifs préconisés :

- bicarbonate de soude dilué à moins de 1% (0,5% étant suffisant)
- savon noir
- poudre de pierre ponce
- eau



Columbarium



Allée secondaire en gazon

## EFFACEMENT DE L'ÉTANG DE PONT PERSON

Une réunion publique a eu lieu le 4 avril à la mairie pour expliquer l'effacement de l'étang de Pont Person aux Clégurois. En effet, pour des raisons de sécurité sanitaire et environnementale, et pour un retour à une rivière naturelle bordée de zones humides, cet effacement est nécessaire. Il est réalisé par Lorient Agglomération dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques.

### Les travaux préconisés :

- ✓ pose de bassins filtrants,
- ✓ vidange lente de l'étang,
- ✓ pêche de sauvegarde (remise dans le cours d'eau des poissons de 1<sup>ère</sup> catégorie, déplacement des poissons d'étang dans l'étang du Verger de Gestel, destruction des espèces nuisibles),
- ✓ pose de passerelles,
- ✓ phase de repos (1 an),
- ✓ retrait des bassins filtrants,
- ✓ mesures complémentaires si nécessaire.



Réunion publique

### Planning prévisionnel :

| TRAVAUX                   |                     | REPOS                        | TRAVAUX             | MESURES COMPLÉMENTAIRES  |
|---------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|--|
| <i>Juin 2019</i>          | <i>Juin 2019</i>    | <i>Juin 2019 à Mai 2020</i>  | <i>Mai 2020</i>     | <i>Juin 2020</i>   |
| Ouverture de la digue     | Vidange progressive | Minéralisation des sédiments | Retrait des bassins | Intervention lit mineur, ZH ou diversification du milieu si nécessaire |
| Mise en place des bassins | Pêche de sauvegarde | Renaturation du cours d'eau  |                     |  |

10

## MISE EN PLACE DE CONTAINERS ENTERRÉS

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets, Lorient Agglomération a mis en place, en complément de la collecte dans les foyers, des conteneurs collectifs pour recueillir les apports dits volontaires de verre et de papier.



Containers enterrés

L'agglomération vient de lancer un programme sur trois ans pour que ces points de collecte soient enterrés. Cléguer a exprimé le souhait de s'engager rapidement dans cette démarche. Les deux premières colonnes, l'une pour le verre de 5 m<sup>3</sup>, l'autre pour le papier de 4 m<sup>3</sup>, ont été mises en place près de la salle polyvalente, côté étang. Elles ont été rejointes par le container de collecte des vêtements.

Ce site a été privilégié car un peu éloigné des habitations, réduisant du même coup les nuisances pour les riverains, tout en permettant un accès facile pour les véhicules tant pour le dépôt que pour l'évacuation. Ce nouveau point de collecte enterré remplace les trois conteneurs (deux de verre pour un total de 6 m<sup>3</sup> et un de papier de 3m<sup>3</sup>) situés place du 19 Mars. Les travaux de génie civil (creusement, dalle, enrobé) à la charge de la municipalité ont été confiés à l'entreprise qui est intervenue sur l'extension du cimetière afin d'optimiser les coûts.

La municipalité souhaite poursuivre cette démarche afin d'avoir le maximum de containers enterrés en zone urbanisée.

## DOMICILE PARTAGÉ

Depuis fin avril, les résidents du domicile partagé profitent d'une belle salle de vie totalement repeinte par les auxiliaires de vie.

Un abri de jardin va être installé pour ranger les outils de jardinage et le mobilier de jardin.

D'autre part, une généreuse donatrice a offert deux fauteuils électriques qui améliorent le confort des résidents et soulagent le travail du personnel.

Merci au personnel très professionnel, toujours accueillant et à l'écoute des résidents !

Nous recherchons des bénévoles pour accompagner les résidents en promenade dans le bourg les après-midis de la semaine.

Contacts : CCAS : **02 97 80 18 88** – [ccas@cleguer.fr](mailto:ccas@cleguer.fr)  
Domicile partagé : **02 97 32 57 41**



*Domicile partagé*

## LES 100 ANS DE M<sup>ME</sup> JEANNE DANIEL



Le 27 février, Mme Jeanne Daniel a fêté son centenaire au champagne, à sa demande, à l'EHPAD de Kerlivio. Elle était entourée de ses deux filles, Agnès et Geneviève, qui ont réservé un accueil chaleureux à M. Alain Nicolazo, Maire, Mme Christiane François, adjointe aux affaires sociales et Mme Armande Allain, ancienne membre du CCAS et amie de Mme Daniel.

11

*M<sup>me</sup> Daniel  
bien entourée*

## ASSOCIATION ACTIONM

Le CCAS de Cléguer a signé une convention de partenariat avec l'association ACTIONM qui vise à améliorer les conditions d'accès à une couverture santé complémentaire par le dispositif «Ma Commune, Ma Santé». ACTIONM bénéficie de tarifs négociés, d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

Une réunion d'information a eu lieu le 10 avril à Cléguer. 15 personnes ont ainsi demandé un devis personnalisé. La prochaine permanence d'ACTIONM a lieu le **mercredi 11 septembre** à la mairie. Prenez votre rendez-vous avec un conseiller spécialisé !

Contact : **02 97 80 18 88** – [mairie@cleguer.fr](mailto:mairie@cleguer.fr)



*Réunion ACTIONM*

## ATELIER "NUTRITION"

Le CCAS de Cléguer, avec l'Association Brain Up, invite toutes les personnes retraitées à assister à la conférence «**l'équilibre alimentaire, les besoins spécifiques des Séniors**» prévue le 24 septembre de 10h à 12h en mairie de Cléguer.

La conférence abordera les principales composantes de l'équilibre alimentaire et les enjeux de l'alimentation face aux effets du vieillissement.

A l'issue, les personnes intéressées pourront s'inscrire à l'atelier qui sera composé de 7 séances d'environ 2 heures au rythme d'une par semaine.

Les dates seront communiquées ultérieurement dans la presse locale, sur le site internet de la commune et sur le panneau lumineux du centre-bourg.

## SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le Service d'Aide à Domicile (SAD) de la mairie de Cléguer est un service de proximité pour tous les Cléguerois par une équipe de professionnels.

En 2018, le SAD de Cléguer, qui emploie 5 agents permanents et 2 remplaçants, est intervenu chez 56 usagers pour 7223 heures.

### Aide à la personne dans les actes de la vie quotidienne :

Le SAD intervient dans le cadre de l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap :

- ★ entretien du logement,
- ★ préparation des repas,
- ★ aide à la prise des repas,
- ★ aide à la toilette, à l'habillage,
- ★ déplacements intérieurs, transferts lit/fauteuil,
- ★ déplacements extérieurs (promenade, courses),
- ★ **intervention 7j/7 de 7h30 à 20h.**

### Autres cas pour toutes les familles clégueroises :

Vous êtes : un particulier, en retour d'hospitalisation, en congé maternité, victime d'une épreuve de la vie...

Vous recherchez : une solution ponctuelle ou régulière, un soutien pour les tâches ménagères.

Le SAD vous vient en aide pour le ménage, le repassage, les courses.



En faisant appel au SAD, vous pouvez bénéficier d'un **crédit d'impôt à hauteur de 50% du coût**. Renseignez-vous en mairie.

Contact SAD : **02 97 80 18 92 / 07 84 30 90 55**  
sad@cleguer.fr – ccas@cleguer.fr

*Équipe permanente  
du Service d'Aide à  
Domicile*

# ☰ Communication - Culture

## Médiathèque



La commune est en cours d'intégration du réseau CALLIOPE, constitué des médiathèques de Caudan, Gestel, Pont-Scorff et Quéven. Ce projet devrait être opérationnel en **janvier 2020**.

### 📍 Pourquoi ?

- ✓ encourager l'accès à la culture par la fréquentation de structures de tailles diverses,
- ✓ lutter contre les inégalités territoriales dans l'accès à la culture,
- ✓ faciliter les usages des publics, c'est à dire leur éviter la multiplication des adhésions,
- ✓ optimiser le service de prêt aux usagers en favorisant la circulation des documents et en leur proposant une offre plus large,
- ✓ proposer un accès élargi en termes d'horaires, partager des compétences et favoriser les échanges professionnels entre bibliothécaires.

### 📍 Comment ?

- ✓ une carte unique pour emprunter dans les médiathèques du réseau (avec inscription dans la commune de résidence),
- ✓ des tarifs d'abonnement et des règles de prêt harmonisés et communs,
- ✓ un portail Internet commun et un catalogue fédéré pour donner aux usagers la disponibilité de tous les documents du réseau,
- ✓ des prêts gracieux de documents spécifiques entre médiathèques : livres audio, livres en grand caractères, thématiques, etc,
- ✓ une concertation sur les acquisitions de documents,
- ✓ une coopération dans la mise en place d'animations.

## DÉCORATION DE PÂQUES

réalisée par Armelle et Yannick COSNUAU

Résultat du jeu-concours «combien de lapins se cachent dans la déco» ?

La réponse est : **23 lapins !!!**

Personne n'a trouvé la réponse exacte. Un tirage au sort a donc été effectué parmi les réponses les plus proches. L'heureuse gagnante est Lola Croizer, qui avait trouvé 24 lapins. Elle se verra remettre un cadeau surprise lors du forum des associations.

23 Lapins



13

## 📖 NOUVEAUTÉS LIVRES

Les dernières parutions littéraires 2019 vous attendent !

Retrouvez-les sur le site de la médiathèque :

<https://www.mediathèque-cleguer.fr>



# ☰ *Communication - Culture*

## *Communication*

### CONCOURS PHOTO

Deuxième édition du concours photo dont le thème était «les perspectives».

L'exposition des clichés à la médiathèque a permis aux visiteurs de voter pour leurs photos préférées. Ce vote, combiné à celui d'un jury, a permis d'attribuer les prix suivants :

#### 🌀 CATÉGORIE ENFANTS

1<sup>er</sup> prix  
Eloïse Ulvé ➡



3<sup>ème</sup> prix  
Warren Fankoua ➡



2<sup>ème</sup> prix  
Titouan Corlay



#### 🌀 CATÉGORIE ADULTES

1<sup>er</sup> prix  
Louis Marie Rigoussen



2<sup>ème</sup> prix  
Gilbert Rigoussen



3<sup>ème</sup> prix  
Erwan Le Bouhellec



# ☰ *Communication - Culture*

## *Communication*

### **CONCOURS «VILLES ET VILLAGES FLEURIS»**

#### **3 distinctions attribuées par le Conseil Départemental à la commune en 2018**

Depuis 4 années, nous participons au Concours des Villes et Villages Fleuris.

Nous présentons un dossier, accompagnons le jury pour une présentation de la commune et tout cela en étroite collaboration avec les services communaux.

En fin d'année 2018, la commune de Cléguer a reçu 3 distinctions de la part du Conseil Départemental :

L'annonce des récompenses a pu être partagée lors du pot de fin d'année avec l'ensemble des services de la mairie, en compagnie de Mme Le Gal, représentante de l'association d'horticulture de Cléguer.

Nous venons de déposer un nouveau dossier pour cette année 2019 !



**1<sup>er</sup> PRIX** pour la catégorie  
«Commune de 1001 à 3500 habitants»



**3 PETALES**  
pour le «Label Départemental»



**PRIX SPECIAL DU JURY**  
pour le «Projet participatif municipal»

*Concours villes et villages fleuris*



*Café débat zéro déchet*

### **CAFÉ DÉBAT «ZÉRO DÉCHET»**

Dans le cadre de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides, la commune a organisé, le 27 mars, un café débat sur la réduction des déchets ménagers. Mme Morgane Pirot, qui fait partie des foyers témoins à l'opération Zéro déchet de Lorient Agglomération, est venue partager son expérience sur la réduction des déchets. Une vingtaine de personnes ont assisté à cette rencontre et ont pu profiter des bons conseils pour réduire au maximum les déchets.

# ☰ *Communication - Culture*

## *Commerçants*

### **MARCHÉ DES PRODUCTEURS, COMMERÇANTS ET ARTISANS LOCAUX**

La 4<sup>ème</sup> édition du Marché a permis aux visiteurs de rencontrer plus d'exposants et de découvrir sur les étals : fruits et légumes bio, vins et terrines, pains, confiseries et viennoiseries, gâteaux, glaces, bières, cidre, fromages et bijoux fantaisie.

Le public a profité d'une restauration de production locale et de la buvette, avec le concours de l'association de Boxe et Loisirs de Bretagne ; le tout animé par l'association musicale de Caudan.



16



### **PRO & CIE**

Une erreur s'est glissée dans le bulletin d'informations municipales de janvier 2019.

Le numéro de téléphone de la société PRO & Cie est **02 97 33 23 34**.



**Infos communales, associatives y sont diffusées. Rejoignez-nous !**

# Vie scolaire - Petite enfance

## LES TRAVAUX DE LA GARDERIE

Les travaux de rénovation de la garderie ont débuté en avril par le renforcement des structures existantes et la déconstruction de la toiture. Afin d'assurer la sécurité du chantier, et dans une volonté de faciliter l'accès aux écoles, la rue Saint Gérard sera ouverte en sens unique (en descendant vers les écoles) à partir du 2 septembre.

*Installation du modulaire servant de bureau au service périscolaire*



*Déconstruction de la toiture de la garderie*

## LE RIPAM

En octobre 2010, Cléguer a rejoint le RIPAM (Relais Intercommunal Parents-Assistantes Maternelles) qui regroupe les communes de Caudan, Pont-Scorff et Cléguer.

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles indépendantes à domicile ou en Mam (maison d'assistantes maternelles) ainsi qu'aux parents employeurs et aux enfants. Katia Barichella et Delphine Caradec vous accueillent dans ce lieu d'information, de rencontres et d'échanges.

Pour les parents, le relais donne la liste des assistantes maternelles, accompagne dans la recherche et ensuite dans les démarches administratives en tant qu'employeur.

Pour les assistantes maternelles, le relais est un lieu d'information mais aussi de professionnalisation : ceci à travers des entretiens individuels, des temps d'accueil collectifs partagés avec les enfants, des réunions à thème, des propositions de formation continue, des sorties ou moments festifs.

Au fil de l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle, Katia et Delphine proposent écoute et accompagnement aux assistantes maternelles et aux parents.

Les locaux se situent à la Maison de la Petite Enfance, rue de Kergoff à Caudan.

Tel : 02 97 80 50 14 - ripam@caudan.fr

### **Accueil du public :**

**Permanences le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

**Accueil sur rendez-vous : les lundi et jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.**

**Permanence en mairie de Cléguer et à l'accueil de loisirs de Pont-Scorff en alternance le vendredi après-midi selon la demande.**

Sur Cléguer, nous comptons 24 assistantes maternelles agréées et 17 d'entre elles sont en activité.

Les assistantes maternelles se réunissent dans les locaux de l'ALSH tous les mardis matins entre 9h45 et 11h15 (hors vacances scolaires). Les temps collectifs proposés par les animatrices du relais sont l'occasion pour les enfants de faire l'expérience de la socialisation avec en repère leur assistante maternelle et de participer à des ateliers animés par des intervenants extérieurs.

Le RIPAM propose aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent des ateliers d'éveil moteur, des ateliers d'éveil musical, des temps de jeux libres, des sorties ainsi que des rencontres autour du livre à la médiathèque de Cléguer animées par Delphine et Véronique.



*Chasse à l'oeuf*

## ÉCOLE GEORGES BRASSENS

### La culture sous toutes ses coutures !

L'acquisition d'un vocabulaire riche permet à nos élèves de se repérer dans le monde qui nous entoure, à mettre des mots sur leurs expériences et leurs sentiments, à comprendre ce qu'ils écoutent et ce qu'ils lisent, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit.

Afin de développer ces compétences lexicales, le domaine artistique et culturel a été particulièrement présent en cette fin d'année.

Les élèves de CP et CE1 ont découvert avec bonheur le haras d'Hennebont le 9 mai dernier. Ils ont pu affiner leurs connaissances sur le monde équestre (découverte des lieux (écuries, carrière, sellerie) et des chevaux).

Les élèves de CP ont visité l'exposition de Cécile Borne «Archéologie de l'abandon» à la galerie du Faouëdic. Deux univers étaient à découvrir :

- un ensemble de travaux réalisés à partir de tissus échoués, chiffons abandonnés par la mer sur le sable, vêtements élimés venus du large ;
- les indigènes du 7<sup>ème</sup> continent : ensemble de compositions réalisées avec des matériaux en plastique.

Les élèves de CE2 ont pu profiter pleinement du jardin pédagogique pour cultiver des fraises, des salades, des potirons... Ils se sont d'ailleurs rendus le 16 mai au village de l'An Mil à Melrand : ils ont visité avec un guide les vestiges et la reconstitution d'un village médiéval (chaumières, granges, bas-fourneau, four à pain, jardin, animaux...) pour découvrir la vie quotidienne des paysans bretons aux environs de l'an mille. L'après-midi, un grand jeu par équipe sur le site fut organisé dont le but était de réaliser des épreuves portant sur ce qui a été appris pendant la visite.

Lauréats d'un concours régional d'écriture les élèves de CM1 et de CM2 ont eu le privilège de rencontrer C. Boncens, auteur et illustrateur de jeunesse, qui leur a remis leur prix : les élèves étaient invités à découvrir le fonds E. et H. Leclerc de Landerneau le jeudi 4 juillet, ce qui a clôturé idéalement l'année scolaire 2018/2019 !

Découverte du haras d'Hennebont



Visite des CP de l'exposition de Cécile Borne Archéologie de l'abandon

## ÉCOLE SAINT-GÉRAND

### L'année scolaire à Saint-Gérand :

- une pédagogie de coopération pour permettre aux enfants d'apprendre avec leurs camarades et de construire durablement leurs connaissances.
- Des sorties sportives diverses et variées, adaptées à l'âge des enfants, qui permettent de développer de l'entraide et de la confiance en soi.
- De l'anglais tout au long de l'année avec Jenny, de la petite section au CM2, dans le cadre de notre projet d'ouverture à l'international.
- Une classe de neige pour le cycle 3 : une occasion de découvrir le milieu montagnard et les activités comme le ski, la randonnée en raquettes, la luge...
- Un spectacle commun avec toute l'école : danses, théâtre et chants autour des pays anglophones. Des rencontres avec les élèves des écoles et du collège du réseau : sport, histoire, anglais...
- Un travail sur les émotions tout au long de l'année : albums et discussions en maternelle, jeux de rôles et conseils de coopération pour les plus grands.

À l'école Saint-Gérand, avec l'aide des familles et de l'équipe éducative, nous mettons la pédagogie et le vivre ensemble du quotidien au service de l'épanouissement des enfants.

Nous croyons en l'entraide et la coopération pour former les élèves à l'autonomie et l'empathie afin de les outiller pour le monde de demain.

Suivez-nous sur notre site internet :  
<http://www.ecole-stgerand-cleguer.fr/>

**Inscriptions :** pensez dès à présent à inscrire votre enfant né en 2017 si vous souhaitez qu'il intègre l'école en PS1 pour la rentrée de septembre 2019 ou de janvier 2020, en prenant RDV au **02 97 32 63 59** auprès de Maria LE PABIC, ou par mail [ecole.st-gerand@wanadoo.fr](mailto:ecole.st-gerand@wanadoo.fr)



Séjour ski cycle 3

Carnaval et jeu haut les tours cooperation



# Associations

## CLÉGUER LE 13 JUILLET, LA 7<sup>ÈME</sup>

Cette année encore, deux nouvelles associations «chapotent» l'organisation de cette fête qui se veut conviviale et familiale : les Foulées et le comité de Jumelage.

Côté animation : la mini ferme, le manège et la structure gonflable pour les plus petits. Pour les plus grands, le taureau mécanique, tirs au but et les jeux bretons sont les incontournables.

Nouveauté pour cette édition : un atelier maquillage et une promenade en poneys.

Pour vous restaurer, un barbecue géant, et pour vous divertir, un bal animé par un DJ local.

En fin de soirée, comme tous les ans, un feu d'artifice, offert par la municipalité, sera tiré près de l'étang.



## BREIZH PAN CELTIC

Le 17 mars, la Saint Patrick a rassemblé les artistes bretons inscrits pour le voyage d'avril en Irlande. L'après-midi a débuté par un concert donné par le Bagad Bleidi Kamorh suivi des harpistes de Hent Telenn Breizh qui animent les cours mensuels de harpe à Cléguer.

Le concert a été suivi d'un Fest Deiz animé par les musiciens de Hent Telenn Breizh, Kerdin an Avel, les sonneurs du Bagad de Camors et le trio Sterenn.

Le public et les danseurs ont été agréablement surpris par la qualité de la musique de haut niveau de ces musiciens. Les crêpières de l'association lanestérienne Korolarien Ar Skorff ont régalié les participants. A tous, nous disons un grand merci de leur présence et de leur participation bénévole qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Le 21 avril, le groupe de 70 bretons représentant la Bretagne au Pan Celtic Festival est parti pour Letterkenny. L'accueil a été très chaleureux. Les bretons ont été l'objet de l'admiration du public irlandais tant par le haut niveau des prestations musicales que par les chorégraphies du Cercle Celtique de Vannes, éblouissant ! Le Bagad a

joué plusieurs fois avec le pipe band de Letterkenny et a accompagné avec brio un chœur local.

Prix remportés :

- Jean Herrou : 2<sup>ème</sup> prix de chant traditionnel en solo et 2<sup>ème</sup> prix de harpe,
- Mikaël Herrou : 3<sup>ème</sup> à la compétition de harpes,
- le groupe Kerdin : 3<sup>ème</sup> au concours de chants traditionnels en groupe,
- les danseurs de Vannes accompagnés par le Bagad : 1<sup>er</sup> prix de danse.

Nous sommes vraiment heureux de ces places qui nous montrent que la musique et la danse bretonnes commencent à être véritablement connues et reconnues par les autres nations celtes présentes au Festival. Ce qui n'était pas évident du tout lors de nos premières rencontres avec ce Festival !

Contact : Yann-Yvon Dodeur – **06 69 18 44 96**  
Yy\_dodeur@yahoo.fr



# Associations

## CLÉGUER CHANTE



Cléguer Chante

Pour sa 6<sup>ème</sup> édition, Cléguer Chante a proposé un programme résolument moderne et dynamique les 17, 18 et 19 mai.

Les enfants de CM1 et CM2 des deux écoles ont ouvert le festival le 17 mai avec le groupe hennebontais de Xavier Dival, «Les Z'Azotes». Les enfants seuls, puis

«Les Z'Azotes», et enfin les deux ensembles réunis, ont interprété des tubes des années 80 pour la plus grande joie d'un public nombreux et enthousiaste.

Le 18 mai, l'Atelier Chant et Bien être ont partagé le résultat d'une année de travail. Les choristes ont chanté sur la place de la Grange devant un public conquis installé sur les gradins. Ils ont ensuite échangé autour d'un verre à la Longère. Les participants à cet atelier-choral sont de plus en plus nombreux, ce qui prouve, s'il en était besoin, que «chanter, c'est bon pour la santé !»

Outre la promotion du chant choral, Cléguer Chante a aussi le souci de faire vivre le patrimoine local. C'est pourquoi, chaque année, un concert est organisé dans une des chapelles de la commune. Retour cette année à la chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle au Bas Pont-Scorff avec deux ensembles «jazzy» de grande qualité, les Whoops et le 4 Play Quartet. Là aussi, un public nombreux et chaleureux était au rendez-vous.

Contact : Evelyne Dodeur – **06 33 28 84 38**

## LES AMIS DE SAINT GUÉNAËL

Prochaine fête et Pardon de Saint-Guénaël le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Les bénévoles de l'association sont déjà à pied d'œuvre pour la préparation de leur prochaine fête.

Au programme de la journée : messe à 11h suivie du repas à partir de 12h.

A partir de 14h, 8 associations clégueroises «s'affronteront» amicalement au cours de divers jeux bretons. Comme l'an passé, on retrouvera le baz-youod, la boule pendante, le tir à l'arc ou le tir à la corde, mais de nouveaux jeux feront également leur apparition.

Les enfants se défouleront avec divers jeux et une structure gonflable. Sans oublier les stands habituels : le bar, le café/crêpes «fait maison», ainsi que des sandwiches en fin de journée.

Contacts : Monique Le Gal – **06 10 38 56 18**  
Pascal Le Bouard – **06 60 59 42 22**

*Les amis de Saint Guénaël*



# Associations

## COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT / TERRE SOLIDAIRE

Faisons de nos papiers d'hier des ressources pour demain. C'est dans cet esprit que l'ONG assure le financement du développement et la promotion d'une société plus fraternelle et d'un marché plus humain.

Accaparement des terres, dérèglement climatique, disparition de la biodiversité... Les causes de la faim dans le monde sont connues, mais ne doivent pas être des fatalités !

Ensemble, aidons les populations vulnérables à assurer leur sécurité alimentaire, résister à certaines multinationales et adapter leurs productions au changement climatique.

### **Prochaine collecte d'automne : le samedi 5 octobre 2019**

Dépôts intermédiaires possibles des paquets de journaux ficelés devant le presbytère de Cléguer le premier samedi du mois : **6 juillet** 2019, **3 août** 2019 et **7 septembre** 2019.

Contact : Alain Le Roscoët  
**02 97 32 56 21 / 06 67 57 28 62**  
le.roscoet.alain@wanadoo.fr



Comité catholique contre la faim et pour le développement

## MAISON DES JEUNES

L'association propose les cours suivants à la salle polyvalente :

### ★ stretching :

- le vendredi de 19h45 à 20h45

### ★ renforcement cardio :

- le lundi de 11h30 à 12h30 pour les seniors

- le lundi de 20h30 à 21h30

- le jeudi de 20h30 à 21h30



Contact : Marceline Le Cadet – **06 31 80 55 67**

## L'ATELIER

Nous nous réunissons le mardi de 14h à 17h et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois aux mêmes horaires pour diverses activités : tricot, crochet, point de croix, cartonnage et couture.

Vous souhaitez nous rejoindre ?  
Contactez Mme Hélène Jaffré au **02 97 32 55 36**



L'atelier - Confection de bloc-notes habillés de cartonnage

# Associations

## CANOË-KAYAK AMICALE LAÏQUE CLÉGUER

Depuis le 9 mars, l'Amicale Laique est officiellement aux commandes du club de canoë kayak. C'est l'aboutissement d'une démarche initiée en novembre 2018 et mûrie au gré de réunions avec les anciens responsables et la mairie. C'est surtout un immense pari. Repartir à (presque) zéro et donner une nouvelle identité forte à cette section.

Deux gros chantiers : - les locations d'été de canoës et de kayaks,  
- faire (re)venir des licenciés de tous âges.

Je profite de cet article pour remercier la municipalité pour les investissements en euros et en temps faits dans le bâtiment de la base nautique du bas Pont-Scorff.

Dès cet été, la location sera fonctionnelle, et dès la rentrée, le club sera à même de recevoir toutes celles et tous ceux qui veulent pratiquer un sport de pagaies (canoë ou kayak) de manière ludique et sans démarche première de compétition. En espérant que la «Cale» redevienne un lieu de vie et d'animations pour notre commune.

## AMICALE LAÏQUE - JUDO

La saison se termine. Plusieurs temps fort ont émaillé la saison.

Les tournois interclub pour les 8/9 ans où nos élèves ont brillé, notamment Aël Dodeur qui termine les 3 compétitions premier de son groupe, mais aussi Ewen Fournier qui obtient une 2<sup>ème</sup> place dans 2 compétitions, ainsi que Maëlyne Bouchard et Lucile Ragon qui ont terminé 1<sup>ères</sup> lors d'une compétition interclub.

Les benjamins ont, pour deux d'entre eux, suivi le circuit départemental et se sont bien classés, notamment Mathis Degène deux fois une place de 2<sup>ème</sup> et Aodren Baniel, une place de 3<sup>ème</sup> à Elven.

Quant aux babydos (entre 4 et 6 ans), ils ont fait une démonstration de leurs acquis de l'année devant leurs parents le 22 mai.

La saison reprendra en septembre. Le judo sera présent au Forum des associations, vous pourrez y trouver tous les renseignements nécessaires.



Contact : Roberte Renaud – **02 97 32 66 67**

### LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'AMICALE LAÏQUE

Au moment de la parution de cet article, la saison sera terminée pour la plupart des sections.

Je suis un président heureux. De bons résultats en judo, en danse (on s'habitue), une section peinture satisfaite de l'utilisation de la Grange pendant les travaux de la garderie, une section badminton qui «roule» et une section bien-être qui évolue bien.

L'Amicale sera présente au Forum des associations.

Nous sommes toujours à l'écoute des habitants pour développer, en fonction des possibilités, de nouvelles activités.

Contactez-nous : [amicalelaiquecleguer@free.fr](mailto:amicalelaiquecleguer@free.fr)

Michel Leclerc

Président Amicale Laique Cleguer

# Associations

## AMICALE LAÏQUE - DANSE

A la rentrée, nous avons ouvert un second cours de Hip hop Break pour les débutants (dès 7ans). Après un début d'année en demi-teinte, la saison se termine avec de superbes résultats pour nos élèves de concours :

Le **Bounce United crew** a obtenu une belle 5ème place au «True School» de Marseille. Les membres quittent définitivement l'Amicale Laïque afin de poursuivre leurs études. **Killian**, en solo, a remporté le «coup de cœur» du jury à Pacé, un 1er prix à la CND à Lannion, ainsi qu'à l'Océan Danse de Vannes.

Le **Baby Bounce crew** a remporté le «coup de cœur» du jury aux «Renc'Arts» de Brest, un 1er prix à l'Océan Danse et un 2ème prix à la CND.

Quand à nos **Ladybugs**, après un début de saison difficile avec une élève blessée et un malheureux 3ème prix à la CND, une participation aux «Renc'Arts», elles ont obtenu un 1er prix avec les félicitations du jury (note supérieure à 18 !) à l'Océan Danse et remporté le 1er prix en catégorie Show «Hip Hop en scène» à Quimper. Ce prix va leur permettre de bénéficier d'un accompagnement sur l'année par l'école «Hip Hop New School» avec, entre autres, des stages et des scènes.

## BOXE ET LOISIRS DE BRETAGNE

24

Une belle saison pour le BLB qui se finalise avec 150 adhérents dont 90 à Cléguer.

Encadrée par 6 formateurs diplômés, 4 arbitres régionaux et un conseil d'administration très actif, l'association est très fière du travail mis en place pour permettre à tous de pratiquer une activité physique accessible aux attentes de chacun et dans une ambiance conviviale.

Pour cette saison, notre club est celui qui compte le plus de féminines en Bretagne (75), et le plus d'adhérents du Morbihan (153). C'est le 4ème en nombre d'adhérents en Bretagne sur 46 clubs.

En ce qui concerne nos actions et participations aux événements, notre challenge annuel Kick Boxing éducatif a permis à 80 participants (de 7 à 50 ans) de découvrir l'environnement compétition, mais aussi de transférer les valeurs du sport dans les valeurs citoyennes.

Nos matinées sportives, les échanges avec d'autres disciplines et des intervenants extérieurs ont amené une diversification très appréciée de tous.

30 personnes ont pu passer leur grade.

Naturellement quelle fierté de revenir du Creusot avec un Champion de France Kick Boxing en combat

### Danse - Baby Bounce Crew - Animal



La conférence gesticulée sur «l'Histoire de la culture Hip Hop» présentée par Gregory Deidda, professeur de Break à l'Amicale, et responsable de l'asso Wicked, a intéressé plus d'une cinquantaine de personnes.

Les cours reprendront le mercredi 11 septembre pour les cours de Street Jazz, Hip hop, Break et Urban Dance et le samedi 14 septembre pour le Modern'jazz et la danse Classique.

Contact : Edith Leclerc  
**07 68 41 29 13 – 02 97 32 41 90**  
edith.danse.al@sfr.fr



ring sans oublier les autres compétiteurs, qui n'ont pas démerité : 7 champions de Bretagne (4 en assaut et 3 en combat ring),

- 1 champion de France en combat ring,
- 3 coupes de Bretagne,
- 1 participation au Gala de Rouen.

Reprise de toutes nos sections (enfants, circuit boxe, loisirs, confirmés et féminines) début septembre pour une nouvelle aventure.

Contact : Laurence Jacob – **02 97 32 44 28**  
boxeloisirs56@sfr.fr

# Associations

## LES RELAIS DU COEUR

Hugo Honel, Ophélie Honel de Meslan et Christian Le Brizoual de Cléguer accompagnent chaque week-end en joëlette des personnes à mobilité réduite.

Ils ont eu l'idée d'organiser le 18 mai dernier un relais entre Erdeven et Cléguer, soit 85 km avec 3 objectifs précis :

- organiser une journée de partage entre sportifs et personnes en situation de handicap. Le slogan était «osez la différence» ;
- récupérer des fonds pour améliorer le quotidien des personnes ;
- faire découvrir la joëlette à un maximum de coureurs pour élargir le cercle des porteurs.

Chaque participant versait au minimum 5 euros et recevait en échange un tee-shirt aux couleurs de la manifestation.

20 associations sportives étaient concernées dont 3 clégéroises : les foulées de Cléguer, le club cyclo de la Stiren et une clé pour Haïti.

Deux coureurs des foulées, Stéphane Le Bourdouil et Philippe Ehouarne, ont parcouru la totalité du parcours. Deux autres ont couru 45 km : Sylvain Laventure et Jérôme Vaillant.



Sept enfants ont participé aux relais : Kaelys de Plouhinec, Nolan de Pluméliau, Ambre d'Hennebont, Malo et Donovan de Ploemeur, Thibaut et Loane de Guidel.

Les deux représentants de Cléguer étaient Loïs et Hervé qui était aussi le parrain des relais.

Ce fut un succès au-delà des espérances avec 350 participants ravis par cette idée de partage. L'émotion des uns et des autres étaient palpables à chaque relais.

Tous les participants ont félicité les organisateurs en souhaitant une prochaine édition en 2020.

## REMISE COLLECTIVE DE DONS À L'ASSOCIATION SUPER MAX I MUM

Le 24 mai, lors du Marché des producteurs, plusieurs associations souhaitaient, pour l'occasion, remettre leurs chèques à l'association Super Max I Mum en soutien à Maxence dans son combat contre la maladie.

2870 € ont ainsi été récoltés par la Stiren football-club, Les Amis de Saint-Guénaël, Breizh Pan Celtic, Sports loisirs jeunesse, le FCK, Cléguer Chante, les Amis de Saint-Nicolas et Boxe et Loisirs de Bretagne.



*Rendez-vous :*

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le **samedi 7 septembre** à la salle polyvalente

# 📎 Informations diverses

## CTRL – LIGNE 107

### TRANSPORT DE LA DEMANDE

LIGNE  
**107**

CLÉGUER  
PLACE DU PUIITS  
PONT-SCORFF  
GENDARMERIE



La ligne 107 offre des horaires de départs qui nécessitent une réservation par téléphone.

Les trajets et horaires sont fixes mais le fonctionnement de cette ligne est déclenché après votre réservation, au plus tard la veille du déplacement.

APPELEZ LE :

**02 97 37 85 86**

du lundi au vendredi de  
9h à 12h et de 14h à 17h,  
(au plus tard la veille du déplacement).



### EN PRATIQUE...



**JULIE**

habite **CLÉGUER** à **Kerganaouen** et prend le bus occasionnellement pour ses déplacements.

Elle doit se rendre mardi près des **Halles de Merville** à **LORIENT**. Elle a rendez-vous à 10h.

#### MODE D'EMPLOI

#### > ALLER... Julie étudie son parcours.

- 1 Julie réserve la ligne 107 en appelant le **02 97 37 85 86**, au plus tard le lundi avant 17h (la veille du départ) pour la course aller et celle du retour.
- 2 Le bus passera le lendemain à **8h40** à l'arrêt «*Kerganaouen*». La ligne 107 est une ligne en correspondance avec la ligne principale 11. Julie descend à **8h46** à l'arrêt «*Place du Puits*».
- 3 Elle prend ensuite la ligne 11 direction **LORIENT** Port de pêche à **9h02**, elle arrive à l'arrêt «*Sécurité Sociale*» à **9h47**, puis marche quelques minutes à pied pour rejoindre son rendez-vous.

TEMPS DE TRAJET CLÉGUER Kerganaouen > LORIENT Sécurité Sociale : 1h14

#### > RETOUR... Julie repart de son rendez-vous à 11h30

- 1 Julie marche jusqu'à l'arrêt «*Sécurité Sociale*» et reprend la ligne 11 à **11h39** pour descendre à l'arrêt «*Place du 19 Mars 1962*» à **12h21**.
- 2 Julie a réservé la ligne 107 la veille, le bus passera à **12h26** de l'arrêt «*Place du 19 Mars 1962*».
- 3 Arrivée à l'arrêt «*Kerganaouen*» à **12h30**.

TEMPS DE TRAJET LORIENT Sécurité Sociale > CLÉGUER Kerganaouen : 59 min

Trouvez facilement vos horaires et optimisez vos déplacements avec l'appli Mobile CTRL GRATUITE !

[www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr)



PERMANENCE DE LA CTRL  
POUR LES ABONNEMENTS OU RÉABONNEMENTS  
À LA MAIRIE  
le lundi 19 août 2019 de 8h30 à 12h

Pour la constitution du dossier, consultez le site :  
[www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr)

# Informations diverses

## NOUVEAUX JOURS D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les jours d'ouverture de 10 des 13 déchèteries de Lorient Agglomération sont modifiés. Cela permet de mieux répartir les jours d'ouverture de ces équipements sur la semaine et éviter ainsi les phénomènes de saturation observés sur certains sites.

Le lundi, les 4 déchèteries disposant de la surface d'accueil la plus importante et bien réparties sur le territoire, restent ouvertes. Le reste de la semaine, en moyenne 7 déchèteries sont ouvertes, tandis que la totalité d'entre elles sont accessibles le samedi, jour de la plus forte fréquentation. **Ainsi, du lundi au samedi, lorsqu'une déchèterie sera fermée, l'usager aura toujours la possibilité de se reporter sur d'autres sites ouverts à proximité.**

Cette nouvelle organisation du service rendu en déchèterie met fin à la distinction été/hiver, avec une ouverture du réseau des déchèteries du lundi au samedi et un jour hebdomadaire de fermeture pour l'ensemble des 10 sites,



le dimanche. En plus d'une meilleure lisibilité des jours d'ouverture du réseau de déchèteries, cette nouvelle organisation permet de maintenir le niveau de service rendu en maîtrisant les coûts d'exploitation dans un contexte économiquement contraint compte tenu des baisses de dotation de l'Etat aux collectivités et Etablissements Publics.

### Attention !

**La déchèterie de Cléguer est ouverte aux particuliers les mardi, jeudi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.**

Les déchets des entreprises ne sont pas acceptés à Cléguer. Les artisans doivent se rendre dans les déchèteries où ils sont acceptés sous certaines conditions (financières, volume, etc.).

#### Rappel :

**Les dépôts sauvages de déchets sont interdits et font l'objet de sanctions pénales.  
Les containers doivent être rentrés après le passage des équipes de collecte.**

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le 6 mars, Orange a annoncé le déploiement, sur fonds propres, de la fibre optique à Cléguer. Pour couvrir la commune, Orange installera 7 armoires (PMZ) à partir de l'été 2019 et poursuivra le déploiement jusqu'à chez l'habitant jusqu'à fin 2020.

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leurs services, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants. L'opérateur choisi pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et le client pourra sélectionner le fournisseur d'accès internet de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.

**Vous pouvez suivre les étapes du déploiement de la fibre sur le site : <https://reseaux.orange.fr/>**



# Mémemorandum

## Mairie

📍 19, rue Félix-le-Gleut  
☎ 02.97.80.18.88  
📠 02.97.32.58.24  
✉ mairie@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :  
8h30-12h/13h30-17h30  
Mardi : 8h30-12h

**Permanence état civil** le samedi de 9h à 12h sauf période estivale

**Urbanisme :**  
mêmes horaires d'ouverture que la mairie sauf le mercredi après-midi (uniquement sur rendez-vous compte tenu de la présence de Lorient Agglomération à Cléguer).

## Permanence en Mairie

### • ASSISTANTE SOCIALE

Mme CHERBAL  
Le lundi matin uniquement sur rendez-vous en téléphonant au ☎ 02.97.81.05.40

### • CONCILIA TEUR DE JUSTICE

M. DREVO  
Le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h à 12h (prendre contact avec la mairie pour rendez-vous : ☎ 02.97.80.18.88)

### • MISSION LOCALE

Prendre contact avec la Mission locale de Lorient :  
☎ 02.97.21.42.05

### • RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES (Ripam)

Un vendredi sur deux : 13h30-17h  
☎ 02.97.80.50.14 ou 02.97.80.18.88

## Centre Communal d'Action Sociale

📍 19, rue Félix-le-Gleut  
☎ 02.97.80.18.92  
✉ ccas@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**  
Lundi, jeudi, vendredi :  
8h30-12h/13h30-17h30  
Mardi et mercredi : 8h30-12h

## Agence Postale Communale

📍 2 rue Félix Le Gleut  
☎ 02.97.32.68.05

🕒 **Horaires :**  
**Période scolaire**

Le matin : du lundi au samedi : 9h-12h  
L'après-midi : lundi et jeudi : 14h15-16h  
mardi, mercredi et vendredi : 14h30-16h

**Période Vacances scolaires**

Le matin : du lundi au samedi : 9h-12h  
L'après-midi : du lundi au vendredi : 14h30-16h

## Numéros d'urgence

### • POMPIERS

☎ 18 ou 02.97.33.35.11

### • SAMU

☎ 15

• **N° D'APPEL EUROPEEN (ÉQUIVALENT DU 18 OU DU 15) :**

☎ 112

### • AIDE AUX VICTIMES

☎ 08.842.846.37

### • CENTRE ANTI-POISON

☎ 02.99.59.22.22

### • ENFANCE MALTRAITEE

☎ 119

### • ENFANTS DISPARUS

☎ 166 000

### • GENDARMERIE DE PONT-SCORFF

📍 Route de Lorient  
☎ 17 ou 02.97.32.61.17

### • HOPITAL DU SCORFF

☎ Standard : 02.97.06.90.90  
☎ Gynécologie : 02.97.06.97.97

### • MEDECIN DE GARDE

☎ 02.97.68.42.42

### • PHARMACIE DE GARDE

☎ 3237

### • SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE

☎ 02.97.64.45.77

### • URGENCE SANS ABRIS

☎ 115

### • URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS

☎ 114

### • VIOLENCES CONJUGALES

☎ 3919

## Médiathèque

📍 2, Square Louis-Le-Couriaud  
☎ 02.97.32.64.67  
✉ mediatheque@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**  
Mardi : 13h30-17h, mercredi : 10h-12h/14h-17h, jeudi : 13h30-17h, vendredi : 16h30-18h30, samedi : 10h-12h/14h-16h

## Service d'Aide à Domicile

📍 19, rue Félix-le-Gleut  
☎ 02.97.80.18.92 / 07.84.30.90.55  
✉ sad@cleguer.fr

🕒 **Horaires :**  
Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h30 - **Mardi et mercredi : 8h30-12h**

## Sports Loisirs Jeunesse (Accueil de loisirs)

📍 Rue Saint-Gérand  
☎ Répondeur/Fax : 02.97.32.66.50  
✉ jeunesse.assos-sports-loisirs@orange.fr

### • GARDERIE

📍 Rue Saint-Gérand  
☎ 02.97.50.66.38  
🕒 **Horaires Garderie :** 7h30-9h/16h30-19h

### • RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 02.97.32.51.32

## Déchèterie

☎ 02.97.32.41.83  
**Jours d'ouverture :** mardi, jeudi et samedi  
🕒 **Horaires :**  
matin : 10h-12h30 / après-midis : 14h-18h

## Lorient Agglomération

**Service environnement (pour tout problème de collecte ou de conteneur)**

☎ N° vert : 0 800 100 601  
**Assainissement collectif, le week-end ou en soirée :**  
☎ 06.18.44.00.35

## CTRL

📍 Gare d'échanges – Cours de Chazelles 56100 LORIENT  
☎ 02.97.21.28.29 - ✉ boutique@ctrl.com  
🕒 **Horaires :** Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30  
Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

**NB : quand vous envoyez un mail à la CTRL, merci de mettre la mairie en copie pour que nous puissions vous accompagner**

## Presse

Correspondants :

**Le Télégramme**  
Yvonnick LE COUPANNEC  
☎ 06.42.02.76.34

**Ouest-France**  
Marie-Noëlle TOUZARD  
☎ 06.70.27.58.73

## Taxi

**MAM TAXI :**  
☎ 06.07.16.17.00

**TAXI PERON :**  
☎ 02.97.32.63.06  
ou 06.68.06.42.08

## Écoles

**École Georges-Brassens**  
☎ Maternelle : 02.97.32.60.32  
☎ Élémentaire : 02.97.32.63.95

**École Saint-Gérand**  
☎ 02.97.32.63.59

## Santé

### • CABINET INFIRMIER

📍 1 rue des Etangs  
☎ 02.97.32.62.29

### • MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Thierry MOYSAN  
📍 11 rue du Douëd  
☎ 02.97.32.52.12

### • PHARMACIE

Chloé ROGER  
📍 21 rue Félix-Le-Gleut  
☎ 02.97.32.63.48  
✉ pharmaciedecleguer@orange.fr

### • DENTISTE

Yves LE MARTELOT  
📍 1 place du Puits  
☎ 02.97.32.55.76

### • MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Guy TSCHÉILLER  
📍 Place du 19 mars 1962  
☎ 02.97.32.62.43